

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BIEDERTHAL

18 octobre 2021

2021/035 2021/036 2021/037 et 2021/038 INTERCOMMUNALITÉ – CC SUNDGAU - Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, de l'assainissement, de la collecte et d'élimination déchets et le rapport d'activités 2020.

Mme le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau de présenter pour l'exercice 2020 les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement, de la collecte et d'élimination des déchets et le rapport d'activités 2020.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Les différents rapports ont été approuvés.

2021/039

ONF - Devis de sécurisation au-dessus du village.

Suite à plusieurs chutes d'arbres à proximité des maisons d'habitations et notamment un arbre tombé sur un véhicule. Mme le Maire expose au Conseil Municipal un devis de l'ONF pour des travaux d'abattage par câblage mécanisé et manuel afin de sécuriser la lisière de forêt qui menace les habitations en contre-bas sur les parcelles 1 et 2 du ban communal de Biederthal. Tous les rémanents seront utilisés pour créer des fascines en travers de la pente afin de pouvoir retenir les pierres qui chutent de la colline. Afin de sécuriser les habitations pendant la durée du chantier, un filet de protection sera mis en place pour retenir les éventuelles chutes de pierre. Les travaux sur la première partie « parcelle 2 » nécessiteront de faire une demande d'arrêté pour fermeture de la rue de Burg pendant 5 jours avec déviation sur la rue du Jura. Ce devis de sécurisation s'élève à 34 024,19 € TTC. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de l'ONF :

- pour la sécurisation au-dessus du village : 34 024,19 € TTC.

Mme le Maire est autorisée à signer le devis et à entreprendre les travaux au plus vite.

Divers :

Les informations suivantes sont communiquées par Mme le Maire :

CC SUNDGAU : il a été décidé au sein de la CC du SUNDGAU d'effectuer des PLUI infracommunautaires plutôt qu'un seul PLUI. Une 1^{ère} démarche concerne le découpage des communes. Puis il faudra mettre en place des groupes de travail pour l'élaboration.

Fête des aînés : après concertation, il a été décidé de faire la fête des aînés le dimanche 16 janvier 2022, si les conditions sanitaires le permettent.

Le Maire,

Danielle CORDIER

